

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Accueil > Trouver une certification > Répertoire national des certifications professionnelles > BPJEPS - Spécialité Educateur sportif mention Activités du vélo

← Retour à la recherche

BPJEPS - Spécialité Educateur sportif mention Activités du vélo

Code de la fiche :
RNCP40526

Etat :
Active

↓ Télécharger la fiche

🔍 Aide en ligne

🇪🇺 Supplément Europass : FR - EN

L'essentiel

☰	Nomenclature du niveau de qualification	Niveau 4
[III]	Code(s) NSF	335 : Animation sportive, culturelle et de Loisirs
[E]	Formacode(s)	15436 : Éducation sportive 15462 : Cyclisme 15459 : Activité physique et sportive adaptée
📅	Date de début des parcours certifiants	10-02-2025
📅	Date d'échéance de l'enregistrement	09-02-2029

Certificateur(s)

Résumé de la certification

Blocs de compétences

Secteur d'activité et emploi



Certificateur(s)

Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet
MINISTERE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES	1300165870001 1	-	-

Résumé de la certification

Objectifs et contexte de la certification :

Conformément aux dispositions de l'article L 212-1 du code du sport, l'animation des activités du vélo nécessite la possession d'une certification professionnelle figurant à l'annexe II-1 de ce même code. Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif » mention « activités du vélo » permet de satisfaire à cette obligation de qualification.

Activités visées :

Recueil d'informations en vue d'un état des lieux de l'environnement de la structure, des besoins des publics et des financements / ressources mobilisables dans le champ du sport ou de l'animation

Proposition de projets dans le cadre de l'organisation de la structure répondant à l'évolution des besoins des publics

Organisation, mise en œuvre et supervision de la réalisation d'un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation

Evaluation du projet dans le champ du sport ou de l'animation et transmission d'informations au sein de la structure sur les publics accueillis

Information et mobilisation des publics, et de leur entourage, dans le cadre des activités d'une structure du champ du sport ou de l'animation

Mise en œuvre à destination des publics d'actions de promotion, de valorisation des activités dans le champ du sport ou de l'animation

Conception de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités du vélo

Préparation de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités du vélo

Conduite de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités du vélo

Evaluation de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités du vélo

Constituer un parc de vélos, en choisissant le matériel adapté aux différentes activités du vélo, afin de garantir une pratique diversifiée et sécuritaire

Définition d'espaces, de sites et d'itinéraires de pratique des activités du vélo

Compétences attestées :

Se repérer dans son territoire, en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation

Identifier les différents publics cibles d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation(s) de handicap

Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation, en prenant en compte notamment les demandes des publics en situation(s) de handicap, afin de favoriser l'intégration de tous

Formuler des propositions de projets dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisables par la structure et de l'offre d'animation à visée éducative, sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire, afin de répondre aux besoins du public

Planifier et organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des ressources mobilisables au sein de la structure, et des impacts écologiques potentiels du projet, pour favoriser l'atteinte des résultats attendus

Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre, en organisant les actions de chaque membre de l'équipe au regard de son rôle dans le projet et de ses besoins particuliers, en vue de s'assurer du bon déroulement du projet

Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation, en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre

Analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés, pour rendre compte de ses impacts

Restituer les conclusions du projet à son responsable, en identifiant les principaux facteurs positifs, les facteurs qui ont fait défaut et les points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités

Communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des pratiques et consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et, le cas échéant, leur entourage

Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap, afin de délivrer une information accessible à tous

Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure, en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation

Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé et aux particularités des publics

Définir les finalités d'un cycle de séances de découverte, d'initiation ou d'apprentissage des activités du vélo, en tenant compte du projet et de l'organisation de travail de la structure ainsi que des caractéristiques du public visé, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés.

Définir les objectifs spécifiques, le contenu et le déroulement des séances de découverte, d'initiation ou d'apprentissage des activités du vélo, en tenant compte des publics visés, notamment ceux en situation de handicap, de l'environnement de pratique et des finalités du cycle de séances, afin de permettre le développement progressif des apprentissages.

Définir les conditions de réalisation d'une séance de découverte, d'initiation ou d'apprentissage des activités du vélo, en tenant compte des spécificités des situations proposées, des lieux de pratique et des caractéristiques des pratiquants, afin d'assurer leur sécurité, celle des tiers, la sienne et le respect de la réglementation en vigueur.

Vérifier la disponibilité et l'état des matériels ainsi que l'état des lieux de pratique nécessaires à la réalisation d'une séance de découverte, d'initiation ou d'apprentissage des activités du vélo, selon le contenu de la séance et le public visé, afin de repérer les risques avant la séance.

Accueillir les pratiquants à une séance de découverte, d'initiation ou d'apprentissage des activités du vélo, en en présentant les objectifs, modalités de déroulement et de partage des lieux de pratique, afin d'instaurer un climat de confiance et créer une dynamique favorable à l'implication et à l'inclusion des pratiquants, notamment ceux en situation de handicap.

Présenter les règles notamment de sécurité à respecter au cours d'une séance de découverte, d'initiation ou d'apprentissage des activités du vélo, notamment celles liées à la présence de tiers, animaux et/ou véhicules sur les lieux de pratique, en adaptant les consignes transmises, selon les pratiquants et les risques identifiés, afin de garantir leur compréhension et leur respect par les pratiquants.

Conduire une séance de découverte, d'initiation ou d'apprentissage des activités du vélo, en s'appuyant sur les techniques et situations pédagogiques prévues, et en les adaptant selon les réalisations, réactions et interactions des pratiquants, afin d'atteindre les objectifs de la séance et encourager la participation active de chacun.

Repérer les risques, freins ou difficultés rencontrés par les pratiquants, tout au long d'une séance de découverte, d'initiation ou d'apprentissage des activités du vélo, en identifiant les besoins d'accompagnement, afin d'intervenir en cas de situation accidentogène et/ou d'accident.

Analyser les situations observées lors de la séance de découverte, d'initiation ou d'apprentissage des activités du vélo, en s'appuyant sur les informations recueillies lors de son déroulement, afin d'adapter les séances suivantes.

Evaluer un cycle de séances de découverte, d'initiation ou d'apprentissage des activités du vélo, en vérifiant son adéquation avec les finalités et objectifs initialement définis et en s'appuyant sur les résultats obtenus, afin de faire évoluer ses pratiques.

Réaliser une veille technique et technologique liée à l'évolution des pratiques et à la réglementation des activités du vélo, en s'informant auprès de sources fiables, afin de prendre en compte la diversité des matériels et les évolutions réglementaires et sécuritaires dans le cadre de futurs achats

Choisir des vélos en vue de la pratique des activités du vélo

Effectuer la mise en service des vélos du parc, en réalisant leur montage et les différents réglages techniques et mécaniques nécessaires à leur bon fonctionnement, afin de permettre leur mise à disposition et leur utilisation par les pratiquants des activités du vélo.

Contrôler l'état des équipements de protection individuelle des activités du vélo, en procédant aux vérifications de sécurité et d'hygiène, dans le respect des protocoles applicables, afin de s'assurer de leur état et de leur conformité aux normes en vigueur.

Effectuer des réparations de base sur les vélos, en tenant compte de leurs spécifications techniques, afin d'éviter leur dégradation structurelle et assurer une pratique sécuritaire et confortable des activités du vélo.

Participer à la création d'espaces et de sites permanents de pratique des activités du vélo, en tenant compte des opportunités et contraintes des environnements de pratique, afin de répondre aux enjeux de développement de la pratique des activités du vélo.

Etablir le niveau de difficulté des itinéraires de pratique des activités du vélo au sein des espaces et sites permanents, dans le respect des règles applicables selon les pratiques, afin de créer des parcours adaptés aux différentes activités du vélo.

Baliser des itinéraires permanents au sein des espaces et sites de pratique des activités du vélo, en tenant compte des contraintes spécifiques des environnements de pratique, afin de rendre les espaces et sites accessibles à l'accueil des pratiquants des activités du vélo.

Modalités d'évaluation :

Les modalités d'évaluation sont les suivantes :

- 01** un entretien à partir de la production par le candidat d'un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique ;
- 02** un entretien conduit à partir de la production d'un ou plusieurs supports présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet ;

- 03** la production, par le candidat, d'un document décrivant la conception de 2 cycles de séances de découverte, d'initiation ou d'apprentissage des activités du vélo, l'un en milieu ouvert, l'autre en milieu fermé ;
- 04** une mise en situation professionnelle au sein de la structure d'alternance pédagogique de conduite de séance de découverte, d'initiation ou d'apprentissage des activités du vélo issue du cycle figurant dans le document transmis, et dont la thématique ne porte pas sur la « mobilité », suivie d'un entretien portant également sur le cycle lié à la « mobilité » ;
- 05** une épreuve mécanique comprenant le diagnostic complet d'un vélo, l'évaluation de l'état des EPI fournis par les évaluateurs et la réalisation des réparations nécessaires sur le vélo, suivie d'un entretien ;
- 06** un entretien sur la création d'espaces, de sites et d'itinéraires de pratique à partir d'un document produit par le candidat et portant sur une situation vécue de balisage d'itinéraire de pratique et d'entretien d'ESI.

Blocs de compétences

RNCP40526BC01 - Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Se repérer dans son territoire, en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation Identifier les différents publics cibles d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation(s) de handicap Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation, en prenant en compte notamment les demandes des publics en situation(s) de handicap, afin de favoriser l'intégration de tous Formuler des propositions de projets dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisables par la structure et de l'offre d'animation à visée éducative, sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire, afin de répondre aux besoins du public Planifier et organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des ressources mobilisables au sein de la structure, et des impacts écologiques potentiels du projet, pour favoriser l'atteinte des résultats attendus Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre, en organisant les actions de chaque membre de l'équipe au regard de son rôle dans le projet et de ses besoins particuliers, en vue de s'assurer du bon déroulement du projet Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation, en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre Analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés, pour rendre compte de ses impacts Restituer les conclusions du projet à son responsable, en identifiant les principaux facteurs positifs, les facteurs qui ont fait défaut et les	Un entretien à partir de la production d'un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique.

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités	

RNCP40526BC02 - Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des pratiques et consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et, le cas échéant, leur entourage Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap, afin de délivrer une information accessible à tous Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure, en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé et aux particularités des publics	Un entretien conduit à partir de la production par le candidat d'un ou plusieurs supports personnels de son choix présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet qu'il a mis en œuvre au sein de la structure d'alternance.

RNCP40526BC03 - Concevoir, conduire en sécurité, et évaluer des séances et des cycles de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités du vélo dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Définir les finalités d'un cycle de séances de découverte, d'initiation ou d'apprentissage des activités du vélo, en tenant compte du projet et de l'organisation de travail de la structure ainsi que des caractéristiques du public visé, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés. Définir les objectifs spécifiques, le contenu et le déroulement des séances de découverte, d'initiation ou d'apprentissage des activités du vélo, en tenant compte des publics visés, notamment ceux en situation de handicap, de l'environnement de pratique et des finalités du cycle de séances, afin de permettre le développement progressif des apprentissages. Définir les conditions de réalisation d'une séance de découverte, d'initiation ou d'apprentissage des activités du vélo, en tenant compte des spécificités des situations proposées, des lieux de pratique et des caractéristiques des pratiquants, afin d'assurer leur sécurité, celle des tiers, la sienne et le respect de la réglementation en vigueur.	- La production, par le candidat, d'un document décrivant la conception de 2 cycles de séances de découverte, d'initiation ou d'apprentissage des activités du vélo, l'un en milieu ouvert, l'autre en milieu fermé ; - Une mise en situation professionnelle au sein de la structure d'alternance pédagogique de conduite de séance de découverte, d'initiation ou d'apprentissage des activités du vélo issue du cycle figurant dans le document transmis, et dont la thématique ne porte pas sur la « mobilité », suivie d'un entretien portant également sur le cycle lié à la « mobilité ».

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Vérifier la disponibilité et l'état des matériels ainsi que l'état des lieux de pratique nécessaires à la réalisation d'une séance de découverte, d'initiation ou d'apprentissage des activités du vélo, selon le contenu de la séance et le public visé, afin de repérer les risques avant la séance. Accueillir les pratiquants à une séance de découverte, d'initiation ou d'apprentissage des activités du vélo, en présentant les objectifs, modalités de déroulement et de partage des lieux de pratique, afin d'instaurer un climat de confiance et créer une dynamique favorable à l'implication et à l'inclusion des pratiquants, notamment ceux en situation de handicap. Présenter les règles notamment de sécurité à respecter au cours d'une séance de découverte, d'initiation ou d'apprentissage des activités du vélo, notamment celles liées à la présence de tiers, animaux et/ou véhicules sur les lieux de pratique, en adaptant les consignes transmises, selon les pratiquants et les risques identifiés, afin de garantir leur compréhension et leur respect par les pratiquants. Conduire une séance de découverte, d'initiation ou d'apprentissage des activités du vélo, en s'appuyant sur les techniques et situations pédagogiques prévues, et en les adaptant selon les réalisations, réactions et interactions des pratiquants, afin d'atteindre les objectifs de la séance et encourager la participation active de chacun. Repérer les risques, freins ou difficultés rencontrés par les pratiquants, tout au long d'une séance de découverte, d'initiation ou d'apprentissage des activités du vélo, en identifiant les besoins d'accompagnement, afin d'intervenir en cas de situation accidentogène et/ou d'accident. Analyser les situations observées lors de la séance de découverte, d'initiation ou d'apprentissage des activités du vélo, en s'appuyant sur les informations recueillies lors de son déroulement, afin d'adapter les séances suivantes. Evaluer un cycle de séances de découverte, d'initiation ou d'apprentissage des activités du vélo, en vérifiant son adéquation avec les finalités et objectifs initialement définis et en s'appuyant sur les résultats obtenus, afin de faire évoluer ses pratiques.	

Pré-requis à la validation pour le bloc :

Un test de démonstration technique réalisé au moyen de :

- Une épreuve de conduite de groupe sur un itinéraire empruntant la voie publique ;
- Une épreuve de maîtrise technique sur plateau.

RNCP40526BC04 - Assurer la gestion et l'entretien du matériel nécessaire à la pratique des activités du vélo et la création des espaces, sites et itinéraires de pratique

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Réaliser une veille technique et technologique liée à l'évolution des pratiques et à la réglementation des activités du vélo, en s'informant auprès de sources fiables, afin de prendre en compte la diversité des matériels et les évolutions réglementaires et sécuritaires dans le cadre de futurs achats Choisir des vélos en vue de la pratique des activités du vélo Effectuer la mise en service des vélos du parc, en réalisant leur montage et les différents réglages techniques et mécaniques nécessaires à leur bon fonctionnement, afin de permettre leur mise à disposition et leur utilisation par les pratiquants des activités du vélo. Contrôler l'état des équipements de protection individuelle des activités du vélo, en procédant aux vérifications de sécurité et d'hygiène, dans le respect des protocoles applicables, afin de s'assurer de leur état et de leur conformité aux normes en vigueur. Effectuer des réparations de base sur les vélos, en tenant compte de leurs spécifications techniques, afin d'éviter leur dégradation structurelle et assurer une pratique sécuritaire et confortable des activités du vélo. Participer à la création d'espaces et de sites permanents de pratique des activités du vélo, en tenant compte des opportunités et contraintes des environnements de pratique, afin de répondre aux enjeux de développement de la pratique des activités du vélo. Etablir le niveau de difficulté des itinéraires de pratique des activités du vélo au sein des espaces et sites permanents, dans le respect des règles applicables selon les pratiques, afin de créer des parcours adaptés aux différentes activités du vélo. Baliser des itinéraires permanents au sein des espaces et sites de pratique des activités du vélo, en tenant compte des contraintes spécifiques des environnements de pratique, afin de rendre les espaces et sites accessibles à l'accueil des pratiquants des activités du vélo.	01 une épreuve mécanique comprenant le diagnostic complet d'un vélo, l'évaluation de l'état des EPI fournis par les évaluateurs et la réalisation des réparations nécessaires sur le vélo, suivie d'un entretien ; 02 un entretien sur la création d'espaces, de sites et d'itinéraires de pratique à partir d'un document produit par le candidat et portant sur une situation vécue de balisage d'itinéraire de pratique et d'entretien d'ESI.

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

La certification est délivrée par le recteur de région académique dès lors que le candidat justifie de la possession de la totalité des blocs de compétences quel qu'en soit le mode d'acquisition.

Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activités :

Le titulaire du BPJEPS Activités du vélo exerce :

- dans des structures de tourisme et loisirs de pleine nature ;
- dans des clubs et fédérations sportives.

Type d'emplois accessibles :

Le titulaire du BPJEPS Activités du vélo exerce comme éducateur sportif des activités du vélo.

Code(s) ROME :

G1204 - Éducation en activités sportives

Références juridiques des réglementations d'activité :

L'activité de l'éducateur sportif en activités du vélo est soumise à l'application de l'article L 212-1 du code du sport.

Voie d'accès

Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

Justifier d'un niveau de pratique personnelle en activités du vélo.

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

Pré-requis distincts pour les blocs de compétences :

Oui

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modifica tion
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury est présidé par un fonctionnaire de catégorie A. Outre le président, le jury est composé : - de formateurs et cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents de l'Etat ; - de représentants qualifiés des professions concernées sur proposition des commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) compétentes dans le champ des métiers de l'animation et du sport. A défaut de proposition des commissions ou en cas d'empêchement de siéger des personnes désignées par elles, le recteur de région académique désigne ces représentants qualifiés dans les conditions et délais fixés par arrêté des ministres chargés de la jeunesse et des sports. Ces professionnels représentent au moins un quart et au plus la moitié des membres du jury.	-
En contrat d'apprentissage	X		Le jury est présidé par un fonctionnaire de catégorie A. Outre le président, le jury est composé : - de formateurs et cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents de l'Etat ; - de représentants qualifiés des professions concernées sur proposition des commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) compétentes dans le champ des métiers de l'animation et du sport.	-

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
			A défaut de proposition des commissions ou en cas d'empêchement de siéger des personnes désignées par elles, le recteur de région académique désigne ces représentants qualifiés dans les conditions et délais fixés par arrêté des ministres chargés de la jeunesse et des sports. Ces professionnels représentent au moins un quart et au plus la moitié des membres du jury.	
Après un parcours de formation continue	X		Le jury est présidé par un fonctionnaire de catégorie A. Outre le président, le jury est composé : - de formateurs et cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents de l'Etat ; - de représentants qualifiés des professions concernées sur proposition des commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) compétentes dans le champ des métiers de l'animation et du sport. A défaut de proposition des commissions ou en cas d'empêchement de siéger des personnes désignées par elles, le recteur de région académique désigne ces représentants qualifiés dans les conditions et délais fixés par arrêté des ministres chargés de la jeunesse et des sports. Ces professionnels représentent au moins un quart et au plus la moitié des membres du jury.	-
En contrat de professionnalisation	X		Le jury est présidé par un fonctionnaire de catégorie A. Outre le président, le jury est composé : - de formateurs et cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents de l'Etat ; - de représentants qualifiés des professions concernées sur proposition des commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) compétentes dans le champ des métiers de l'animation et du sport. A défaut de proposition des commissions ou en cas d'empêchement de siéger des personnes désignées par elles, le recteur de région académique désigne ces représentants qualifiés dans les conditions et délais fixés par arrêté des ministres chargés de la jeunesse et des sports. Ces professionnels représentent au moins un quart et au plus la moitié des membres du jury.	-
Par candidature individuelle		X	-	-

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
Par expérience	X		Le jury est présidé par un fonctionnaire de catégorie A. Outre le président, le jury est composé : - de formateurs et cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents de l'Etat ; - de représentants qualifiés des professions concernées sur proposition des commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) compétentes dans le champ des métiers de l'animation et du sport. A défaut de proposition des commissions ou en cas d'empêchement de siéger des personnes désignées par elles, le recteur de région académique désigne ces représentants qualifiés dans les conditions et délais fixés par arrêté des ministres chargés de la jeunesse et des sports. Ces professionnels représentent au moins un quart et au plus la moitié des membres du jury.	-

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

Liens avec d’autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Aucune correspondance

Base légale

Référence au(x) texte(s) règlementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
20/11/2024	<u>Arrêté du 8 novembre 2024 portant modification du code du sport (partie arrêtés)</u>

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
07/11/2024	<u>Décret n° 2024-979 du 6 novembre 2024 actualisant les dispositions générales et communes relatives aux blocs de compétences des diplômes d'Etat de l'animation et du sport et modifiant le code du sport</u>
29/04/2016	<u>Décret n° 2016-527 du 27 avril 2016 relatif au brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport</u>

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
09/02/2025	<u>Arrêté du 21 janvier 2025 portant création de la mention « activités du vélo » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif »</u>

Date de publication de la fiche	23-04-2025
Date de début des parcours certifiants	10-02-2025
Date d'échéance de l'enregistrement	09-02-2029
Date de dernière délivrance possible de la certification	09-02-2030

Pour plus d'informations

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000051146422>

Liste des organismes préparant à la certification :

[Liste des organismes préparant à la certification](#)

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

